

RUÉE SUR LES SEMENCES

COMMENT LA BANQUE MONDIALE FAVORISE LA MAINMISE DES MULTINATIONALES SUR LES CIRCUITS SEMENCIERS



Femme transportant du mil © Samuel Hauenstein Swan

En 2013, à la demande du G8, la Banque Mondiale a lancé le projet « Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture », ACAA (en anglais « Enabling the Business of Agriculture » ou EBA). Cette initiative vise à noter les pays sur la manière dont ils favorisent les activités des entreprises dans le secteur agricole. Le premier rapport complet de l'ACAA a été publié en janvier 2016. Il fournit une vision détaillée des réformes prônées par la Banque pour créer des secteurs agricoles « prospères », ainsi qu'une évaluation des politiques agricoles de 40 pays¹.

Parmi plusieurs catégories d'évaluation (Finance, Transport, Engrais, etc.), l'ACAA comprend un indicateur spécifique aux lois semencières. Or, depuis une vingtaine d'années, plusieurs multinationales et pays occidentaux tentent d'uniformiser les lois semencières au niveau global afin de promouvoir l'utilisation de semences industrielles. L'ACAA est l'une des récentes initiatives visant à encourager des lois favorables

aux semences industrielles. L'argument mis en avant est souvent que ces semences dites « améliorées » sont nécessaires pour augmenter les rendements agricoles et nourrir une population mondiale croissante.

L'ACAA édicte d'abord de soi-disant « bonnes pratiques » pour réglementer les systèmes semenciers. Ensuite, les pays sont notés sur la façon dont ils appliquent et mettent en œuvre ces prescriptions. Les « bonnes pratiques » de l'ACAA visent uniquement à faciliter la production et la vente de semences industrielles. Elles comprennent, par exemple, l'accélération et la réduction des coûts des procédures de commercialisation et de certification des semences industrielles, ainsi que la mise en place de droits de propriété intellectuelle (DPI) pour « inciter » les firmes agroalimentaires à produire de nouvelles variétés végétales (pour lesquelles elles pourront ensuite obtenir des droits exclusifs et des profits commerciaux).

La Banque affirme que l'octroi de DPI stimule l'innovation et la production de semences. Cependant, il n'a jamais été prouvé que l'adoption de telles lois entraîne une augmentation des investissements privés dans la recherche et le développement de nouvelles variétés végétales². De plus, L'ACAA promeut des réglementations en matière de DPI conformes à la Convention de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), plutôt que des lois dites « sui generis³ », qui sont mieux adaptées aux contextes des pays en développement. La dernière Convention UPOV, signée en 1991, interdit aux agriculteurs d'échanger et de vendre des semences protégées par des DPI, et restreint leur droit à les replanter sur leurs exploitations. L'ACAA commence à avoir un impact dans les pays, comme au Rwanda, où il a inspiré une nouvelle loi semencière qui ouvre la porte à l'adhésion du pays à la Convention UPOV⁴.

Alors qu'il y a peu de chances que les réformes prônées par la Banque Mondiale puissent bénéficier aux agriculteurs, elles contribuent clairement aux profits d'une poignée d'entreprises privées. Six multinationales, toutes basées aux Etats-Unis ou en Europe, contrôlent actuellement les deux tiers du marché mondial de semences industrielles⁵. Au cours des dernières années, ces entreprises n'ont pas ménagé leurs efforts pour prendre le contrôle des marchés des pays en développement, notamment en Afrique. En 2012, l'américain Dupont a acheté la société de semences sud-africaine Pannar ; en 2013, le suisse Syngenta a acquis l'Institut zambien de recherche sur le maïs (Maize Research Institute ou MRI); et, en 2014, le français Vilmorin & Cie a obtenu 30 pour cent de la compagnie zimbabwéenne SeedCo⁶.

Bien que la concentration croissante du marché mondial ait un impact significatif sur les prix⁷ ainsi que sur la diversité des semences, l'ACAA ne propose pas de « bonnes pratiques » pour légiférer sur ces questions. L'index néglige également d'autres problèmes liés à la production industrielle de semences. Par exemple, les variétés « améliorées », calibrées pour passer des tests de contrôle de qualité, affichent des niveaux élevés d'homogénéité génétique et priorisent l'accroissement des rendements au détriment d'autres caractéristiques, telles que l'aptitude aux cultures intercalaires et à la conservation, les qualités nutritionnelles et de cuisson, ainsi que d'autres particularités utiles aux agriculteurs et aux

consommateurs. Les entreprises privées ont tendance à se concentrer sur la reproduction des semences les plus utilisées (maïs, soja, coton, etc.) pour assurer un retour sur investissement grâce à une commercialisation de masse⁸. L'absence de recherche et de reproduction d'autres variétés végétales, par exemple les légumineuses, les céréales « mineures » (telles que l'avoine, l'orge, le millet...), et les fruits et légumes, tend à uniformiser les cultures.

Le remplacement des semences paysannes par un petit nombre variétés industrielles uniformes entraîne une érosion rapide de la biodiversité. Après la révolution verte des années 1960, les paysans philippins, qui cultivaient traditionnellement quelques 4 000 variétés de riz, ne faisaient plus pousser que 3 à 5 variétés « améliorées » dans leurs champs⁹. La même tendance a été observée dans d'autres pays d'Asie et d'Amérique Latine, entraînant la perte de variétés traditionnelles, la disparition des pratiques de conservation des semences, ainsi que l'endettement et la dépendance des paysans envers des fournisseurs d'intrants commerciaux¹⁰.

L'ACAA ignore complètement les circuits semenciers locaux, qui fournissent 80 à 90 pour cent des semences utilisées dans les pays en développement et sont les dépositaires de ressources génétiques indispensables¹¹. Cette approche biaisée ne peut conduire à la création de politiques semencières intelligentes, inclusives et durables. Les circuits locaux, alimentés par le travail de conservation et d'échange de semences des paysans, garantissent la diversité de semences, l'existence de variétés adaptées aux conditions locales, et assurent un accès aux semences moins coûteux et souvent plus fiable que les circuits formels, qui restent peu développés dans de nombreux pays. Pourtant, les grands pays donateurs et la Banque Mondiale rejettent ces avantages et privilégient l'utilisation d'intrants chimiques et de semences industrielles pour, selon eux, augmenter les rendements agricoles et nourrir le monde. Cette vision ne tient pas compte des véritables causes de la faim dans le monde, notamment le manque d'accès à la terre, les inégalités, la pauvreté, la volatilité des marchés, la dégradation de l'environnement, le changement climatique, etc.

Par ailleurs, il est nécessaire de soutenir les circuits locaux lorsqu'ils font face à des contraintes qui entravent leur capacité unique à acheminer des

semences diverses et assurer la sécurité alimentaire des pays. Ces contraintes peuvent être liées aux normes de circulation des semences (l'accès aux semences peut dépendre du statut social, de la parenté et d'autres règles coutumières); à la fragilité des stocks et réseaux d'échange (qui peuvent être altérés lors de famines, catastrophes naturelles et conflits); et à la qualité des variétés (par exemple, le manque d'accès à des semences aux caractéristiques spécifiques telles que la résistance aux maladies et parasites)¹².

Étant donné que la Banque Mondiale exclut les circuits locaux de l'ACAA, elle ignore de nombreuses solutions efficaces et peu coûteuses pour résoudre ces difficultés. Par exemple, la production communautaire de semences et les projets participatifs de sélection végétale améliorent l'accès à des variétés de qualité et adaptées aux conditions locales, et permettent aux agriculteurs d'innover sur leurs propres exploitations¹³. Les gouvernements peuvent aussi établir des politiques de soutien aux producteurs spécialisés dans la reproduction, la multiplication, et la vente de semences locales; utiliser les services de vulgarisation agricole pour créer des pépinières et banques de semences gérées par les agriculteurs; ou encore revitaliser les marchés locaux en organisant des foires aux semences¹⁴. Enfin, il est possible d'améliorer l'accès des paysans aux banques de gènes nationales pour diffuser des

variétés locales perdues ou peu répandues. Ignorant l'intérêt de telles actions, l'ACAA recommande que les États facilitent uniquement l'accès aux banques de gènes pour les entreprises privées, et non pour les paysans.

Standardiser les lois semencières comme le fait la Banque Mondiale n'aide pas les gouvernements à mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins des paysans. Une autre approche nécessiterait une collaboration directe avec les agriculteurs, qui sont les mieux à même d'identifier leurs contraintes et besoins en matière d'accès aux intrants.

Ignorant l'avis de nombreux experts et organisations internationales sur les solutions semencières qui bénéficient aux plus pauvres¹⁵, l'indicateur ACAA de la Banque Mondiale organise une raréfaction artificielle des semences au profit d'une poignée de multinationales. La Banque est incapable de démontrer comment les réformes prônées par l'ACAA contribueront à nourrir neuf milliards de personnes d'ici 2050. Contrairement aux politiques de développement agricole standardisées promues par la Banque Mondiale, la lutte contre la faim et la pauvreté nécessite une approche qui garantisse le droit et l'accès des paysans aux semences.

Ceci est le résumé du rapport « *Down on the Seed. The World Bank Enables Corporate Takeover of Seeds* », publié en anglais par l'Oakland Institute. Pour obtenir le rapport en anglais et plus d'informations sur le projet ACAA de la Banque Mondiale, visitez : <https://www.oaklandinstitute.org/our-land-our-business>.

Bibliographie

- ¹ Banque Mondiale. *Enabling the Business of Agriculture*. <http://eba.worldbank.org/> (consulté le 22 août 2016).
- ² Maskus, K. E. *Private Rights and Public Problems: The Global Economics of Intellectual Property Rights in the 21st Century*. Washington, DC: Peterson Institute for International Economics, 2012; Agriculture and Rural Development Department. *Intellectual Property Rights. Designing Regimes to Support Plant Breeding in Developing Countries*. Banque Mondiale, 2006. http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/IPR_ESW.pdf (consulté le 22 août 2016); Bishaw, Z. and A.J.G. van Gastel. "Variety Release and Policy Options." In Ceccarelli, S.; Guimarães, E.P. and E. Weltzien (Eds). *Plant Breeding and Farmer Participation*. Rome: FAO, 2009. <http://www.fao.org/3/a-i1070e/i1070e06.pdf> (consulté le 22 août 2016).
- ³ Les pays développent des lois dites « sui generis » pour adapter les DPI et régimes de protection des variétés végétales à leur contexte national. Par exemple, les lois sui generis permettent aux législateurs de choisir les catégories d'innovations pour lesquelles ils souhaitent accorder, ou non, des droits d'obtenteur. Voir: Dang, R. et al. "Sui Generis Plant Variety Protection: The Indian Perspective." *American Journal of Economics and Business Administration*, 1.4 (2009): 303-312.
- ⁴ USAID, Feed the Future. "Your Questions Answered about Enabling the Business of Agriculture!" *AgriLinks*. <https://agrilinks.org/blog/your-questions-answered-about-enabling-business-agriculture> (consulté le 22 août 2016) ; République du Rwanda. *Gazette Officielle n° Special 20/04/2016*. Avril 2016. http://media.wix.com/ugd/57dfc5_427744d5bfd041adaed2475010607527.pdf (consulté le 22 août 2016) ; Theuri, C. "Rwanda Makes Changes to Its IP Laws." *IP Karibu*, Mai 16, 2016. <http://www.ipkaribu.com/single-post/2016/05/16/Rwanda-Makes-Changes-to-its-IP-Laws> (consulté le 22 août 2016).
- ⁵ ETC Group. *Breaking Bad: Big Ag Mega-Mergers in Play. Dow + DuPont in the Pocket? Next: Demonsanto?* [Communiqué #115], 2015. http://www.etcgroup.org/sites/www.etcgroup.org/files/files/etc_breakbad_23dec15.pdf (consulté le 7 septembre 2016).
- ⁶ Jones, G. *The Expansion of The Commercial Seed Sector in Sub-Saharan Africa: Major Players, Key Issues and Trends*. African Center for Biodiversity, 2015. <http://acbio.org.za/wp-content/uploads/2015/12/Seed-Sector-Sub-Sahara-report.pdf> (consulté le 22 août 2016).
- ⁷ Fuglie, K., Heisey, P., King, J., and D. Schimmelpennig. *Rising Concentration in Agricultural Input Industries Influences New Farm Technologies*. USDA Economic Research Service, December 2012. <http://www.ers.usda.gov/amber-waves/2012-december/rising-concentration-in-agricultural-input-industries-influences-new-technologies.aspx#.V9B97z4rJcw> (consulté le 8 septembre 2016).
- ⁸ Aux États-Unis, une estimation de l'industrie suggère que, ces dernières années, près de la moitié de tous les investissements privés dans la recherche biotechnologique sur les semences a été consacré au développement d'une seule plante, le maïs. Voir: Heisey, P.W. *The Structure of US Agricultural and Food Research, with an Emphasis on Seed-Biotechnology Research*. USDA Economic Research Service, 2015. http://nabc.cals.cornell.edu/Publications/Reports/nabc_27/19_Heisey.pdf (consulté le 19 octobre 2016).
- ⁹ GRAIN and PEAC. *From Green to Gene Revolution: How Farmers Lost Control of the Seeds from Agricultural Modernisation*. 2010. <https://www.grain.org/article/entries/4151-from-green-to-gene-revolution-how-farmers-lost-control-of-the-seeds-from-agricultural-modernisation> (consulté le 8 septembre 2016).
- ¹⁰ *Ibid.*
- ¹¹ Les estimations varient selon les pays et les semences considérées. Par exemple, le taux d'utilisation de semences industrielles par rapport aux semences paysannes est souvent plus élevé pour le maïs, dont les variétés « améliorées » sont largement distribuées par le biais de programmes de subventions aux intrants agricoles. Toutefois, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et des études récentes confirment l'estimation selon laquelle, dans les pays en développement, les paysans obtiennent en moyen 80 à 90 pourcent de leurs semences dans les circuits locaux. Voir: FAO. "What Are Seed Systems?" *Plant Production and Protection Division (AGP)*. <http://www.fao.org/agriculture/crops/thematic-sitemap/theme/compendium/tools-guidelines/what-are-seed-systems/en/> (consulté le 22 août 2016); Coomes, O.T. et al. "Farmer seed networks make a limited contribution to agriculture? Four common misconceptions." *Food Policy* 56 (2015): 41-50.
- ¹² Coomes, O.T. et al. *Op. Cit.*; Oakland Institute. *Seed Fairs In Post-Conflict Situations*. [Agroecology Case Studies], 2015. http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/Seed_fairs_DRC_Uganda.pdf (consulté le 22 août 2016).
- ¹³ Ojiewo, C.O. et al. *Community Seed Production*. [Workshop Proceedings], FAO & ICRISAT, 2015. <http://www.fao.org/3/a-i4553e.pdf> (accessed August 30, 2016); Ceccarelli, S.; Guimarães, E.P. and E. Weltzien (Eds). *Plant Breeding and Farmer Participation*. Rome: FAO, ICRISAT, ICARDA, 2009. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/i1070e/i1070e00.pdf> (consulté le 22 août 2016).
- ¹⁴ Oakland Institute. *Seed Fairs In Post-Conflict Situations*. *Op. Cit.*; Oakland Institute. *Mulch and Seed Banks: Conservation Farming in Zimbabwe*. [Agroecology Case Studies], 2015. http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/Conservation_Agriculture_Zimbabwe.pdf (consulté le 22 août 2016).
- ¹⁵ Frison, E. et al. *The Future of Food: Seeds of Resilience. A Compendium of Perspectives on Agricultural Biodiversity from Around the World*. Global Alliance for the Future of Food, 2016. http://futureoffood.org/wp-content/uploads/2016/09/FoF_Print_Compendium_82616_FA.pdf (consulté le 7 septembre 2016).